

CIMETIÈRE DE L'EST - CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - CHAPELLE FUNÉRAIRE DE L'AMIRAL HENRI RIEUNIER*

67^{ème} DIVISION - 1^{ère} LIGNE DE 58 - N° 28 DE 60

CHAPELLE FUNÉRAIRE - « CAVEAU/ CONCESSION BANCE ** RIEUNIER »

**DANS CETTE CHAPELLE FUNÉRAIRE REPOSENT LES DÉPOUILLES DE 15 MEMBRES DE NOTRE FAMILLE ET ALLIÉS
CONCESSION PERPÉTUELLE TRANSMISE À HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET LA FAMILLE RIEUNIER .**



AMIRAL HENRI RIEUNIER

(1833 -1918)

GRAND-CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR - DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

MINISTRE DE LA MARINE - MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MARINE

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE LA MARINE

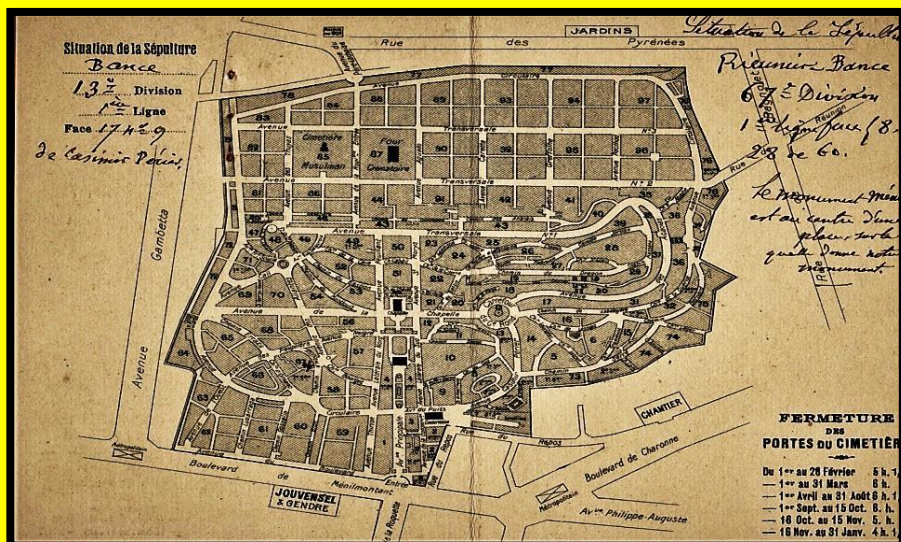
COMMANDANT EN CHEF DE LA 1^{ère} ARMÉE NAVALE

**IL OCCUPA ET CUMULA SUCCESSIVEMENT LES POSTES DE TOUTES LES PLUS HAUTES FONCTIONS, SANS AUCUNE EXCEPTION, EN USAGE
DANS LA MARINE DE SON ÉPOQUE.**

**LÉGION D'HONNEUR À 22 ANS - CAPITAINE DE VAISSEAU À 38 ANS - LE PLUS JEUNE DES AMIRAUX DE LA MARINE NATIONALE À 48 ANS
IL A DÛ CET AVANCEMENT RAPIDE À DE TRÈS BRILLANTS SERVICES DANS LES ARMÉES DE TERRE ET DE MER ET À DES ACTIONS D'ÉCLATS
EN GUERRE, PLUSIEURS FOIS BLESSÉ.**

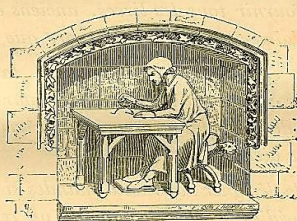
**EN DÉCEMBRE 1895, IL REFUSA MÊME AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLIX FAURE DE LE NOMMER GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR, AU PALAIS DE SALM, À PARIS, UNE FONCTION UNIQUE ET UN POSTE PRESTIGIEUX, POUR ENTRER EN POLITIQUE.**

*** Inhumé au cimetière des Planques d'Albi (81), son corps fut plus tard, translaté dans cette Chapelle funéraire familiale du Père Lachaise.**



ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DÉSCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES. LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

Sciences et Arts
CATALOGUE
DE LA
LIBRAIRIE D'ARCHITECTURE
DE
BANCE
ÉDITEUR



Ce Catalogue annule les précédents.

PARIS
13, rue Bonaparte, 13,
En face le palais des Beaux-Arts.
—
1862

12

BANCE, ÉDITEUR,

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE
DES MONUMENTS DE PARIS

PAR M. DE GUILHERMY,

Membre du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France,
et de la Commission des édifices religieux.

Un vol. in-12 de 400 pages, illustré de 15 gravures sur acier et de 22 dessins gravés sur bois d'après les dessins de Ch. Fournier, et d'un plan de Paris gravé sur acier d'après M. Roquer, Architecte. Nouvelle édition. 6 fr.

DESCRIPTION DE NOTRE-DAME
(CATHÉDRALE DE PARIS)

PAR

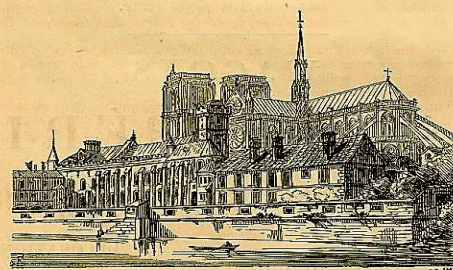
M. DE GUILHERMY,

Membre du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France,
et de la Commission des édifices diocésains ;

ET

M. VIOLLET-LE-DUC

Architecte du Gouvernement, l'inspecteur général des édifices diocésains.



Dédié à Monseigneur l'Archevêque de Paris

Un vol. in-12, illustré de cinq vignettes gravées sur bois et imprimées à part.
Prix, cartonné à l'anglaise : 3 fr.

ÉDITION DE LUXE, format grand in-8. 3 fr.

22

BANCE, ÉDITEUR,

ci-après la table détaillée de tous les édifices et fragments de monuments publiés dans les dix premières années.

TABLES DES NOMS D'AUTEURS.

BALTARD, architecte. Voir Halles centrales.

BALLU, architecte. Voir Comble.

BELLU, entrepreneur de charpente. Voir Echafaudage.

BESWILWALD, architecte. Voir Plafond.

CLERGET, architecte. Voir Mairie de Vincennes.

CONSTANT-DUFEUX, architecte. Voir Palais de Fontainebleau.

DAVIOUD, architecte. Voir Urinoirs.

DENUELLE, peintre-décorateur. Voir Décoration. Plafond.

DOMMEY, architecte. Voir Palais-de-Justice. Tombeau.

DUBAN, architecte. Voir Ecole impériale des Beaux-Arts, Palais du Louvre, Sainte-Chapelle de Paris.

DUC, architecte. Voir Palais-de-Justice. Tombeau.

GILBERT, architecte. Voir Prison Mazas.

GODEBEUF, architecte. Voir Tombeau.

GRISARD, architecte. Voir Caserne de la Garde de Paris.

HITTORFF, architecte. Voir Cirque Napoléon.

LABROUSTE, architecte. Voir Bibliothèque Sainte-Geneviève, Bibliothèque impériale. Tombeau.

LASSUS, architecte. Voir Notre-Dame de Paris, Sainte-Chapelle de Paris, Flèche Saint-Pierre-de-Dijon, Tombeau.

LAVAL, architecte. Voir Asile impérial de Vincennes.

LECOINTE, architecte. Voir Prison Mazas.

LENORMAND, architecte. Voir Hôtel.

LEQUEUX, architecte. Voir Mairie des Batignolles.

LEVICOMTE, architecte. Voir Mairie du XI^e arrondissement.

NIERINDOL, architecte. Voir Palais des grands-ducs de Poitiers.

MILLET, architecte. Voir Chapelle, Eglise, Maison, Couverture, Serrurerie, Ferrure, Grille, Grillage, Peinture murale, Décoration, Vitraux.

MORIN, architecte. Voir Théâtre.

PETIT, architecte. Voir Marché du Château-d'Eau.

POLONCEAU, ing. en chef au chemin de fer d'Orléans. Voir: Train impérial.

RABATEL. Voir Couverture.

REVOIL, architecte. Voir Fonts baptismaux Tabernacle, Tombeaux.

ROHAUT fils, architecte. Voir Campanile de Pise.

ROLLAND, architecte. Voir Mairie du XI^e arrondissement, Réservoir.

ROUSSEL, entrepreneur de serrurerie. Voir Comble.

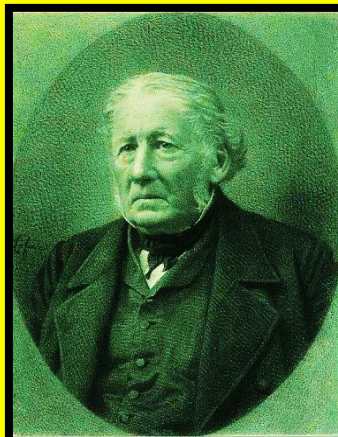
THIERRY, architecte. Voir Hôpital.

TRAVERS, entrepreneur de serrurerie. Voir Comble.

VAUDOTER, architecte. Voir Grille.

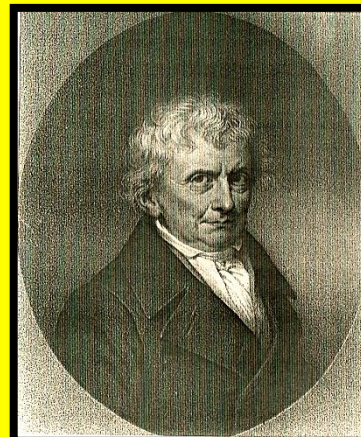
VERDIER, architecte. Voir Couvent de l'Assomption.

VIOLLET-LE-DUC, architecte. Voir Notre-Dame de Paris, Abbaye de Saint-Denis, Cathédrale d'Amiens, Sacristie de Notre-Dame de Paris, Décoration, Train impérial, Bronze, Meubles, Orfèvrerie, Vitraux.



Charles BANCE
(1771-1863)

© Collection Hervé Bernard.



Jacques-Louis BANCE
(1761-1847)

© Collection Hervé Bernard.

**ÉDITEURS LIBRAIRIES D'ARCHITECTURE
AU TEMPS DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.**

Gravures-Portraits des deux premiers frères d'une longue lignée d'Éditeurs Libraires d'Architectures, à Paris : Charles BANCE (1771-1863) dit « BANCE le Jeune », Jacques-Louis BANCE (1761-1847) - le Père de Baltazard BANCE (1804-1862) - dit « BANCE l'Aîné » le célèbre graveur et marchand d'estampes à la tête de la plus vieille maison d'Édition et d'Architecture de Paris qu'il créa en 1781. Quelques extraits des pages de l'un des Catalogues de la célèbre « Librairie d'Architecture de BANCE, Éditeurs », avec - Les Tables des Noms d'Auteurs - détaillées de tous les édifices et fragments de monuments publiés dans les dix dernières années : On peut lire les noms des Grands Architectes du Second Empire comme Viollet-le-Duc, Baltard, etc. Année 1862. L'auteur de la présente monographie est un des descendants de la famille de BANCE, son arrière-grand-mère maternelle était née BANCE, la fille de Balthazar BANCE.

© Collection Hervé Bernard.

BANCE (JACQUES-LOUIS), graveur et marchand d'estampes, né à Claville (Eure), le 18 avr. 1761. Son père, un cultivateur peu aisé, mourut quand il avait neuf ans. Par l'entremise d'un oncle, il fut placé à Évreux chez un maître sellier. Son apprentissage terminé, Bance entreprit son tour de France et travailla assez longtemps à Dieppe. Il était à Paris et se préparait à devenir maître carrossier, quand éclata la Révolution.

Il était lié avec Louis Lecœur, élève de Debucourt, qui gravait comme son maître à l'aquatinte et en couleurs. Fort de ses conseils et de ses leçons, il commença à graver des planches inspirées par les événements du jour. *La Prise de la Bastille*, dont il fut débité un grand nombre d'épreuves, décida de sa vocation et commença sa fortune. Les caricatures politiques et surtout les éventails, dont la vogue était considérable, lui valurent de grands succès et des bénéfices appréciables. Devenu marchand d'estampes, il savait tâter habilement le pouls du public et le servir à souhait. De cette époque datent des séries sur la découverte du Pérou, les Incas, l'histoire grecque et romaine. Il s'était créé des débouchés dans le Midi de la France, en Espagne et au Portugal. Il envoyait aux colonies des estampes tout encadrées, en noir et en couleur, et, pour faciliter aux colons les paiements, il avait organisé avec eux un système d'échanges.

Ses affaires prospérant, il appela auprès de lui son frère Charles. Désormais, il fut dans le commerce parisien Bance aîné. En févr. 1792, il avait épousé Marie-Julie Barblé, sœur de Barblé du Bocage. Il en eut neuf enfants, dont deux seulement, un fils, qui lui succéda, et une fille, lui survécurent.

Parmi les nombreuses planches qu'il édita sous l'Empire, Beraldi cite : *Napoléon et Joséphine*, médaillon au pointillé en couleurs; *Clémence de S. M. l'Empereur et Roi*; *Vue de l'illumination de la place de la Concorde pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise*; *Cavalerie impériale française*, *Cavalerie impériale russe*; *Marie-Louise*; *Je prie pour la France*, petite pièce ovale représentant le Roi de Rome, et qui tire son intérêt de la date de sa publication : 8 mars 1814. D'une série de quatre pièces — *Viens avec maman*; *Grimpe, Fanfan*; *Monte à dada*; *Viens tout seul* — Beraldi écrit ironiquement qu'il la recommande aux coiffeurs. A son commerce d'estampes, Bance avait joint celui des ouvrages sur l'architecture et les arts du dessin. Son habileté, ses grandes connaissances en cette matière lui permirent de composer son fonds de la manière la plus heureuse. Il était arbitre près le tribunal de commerce. Quand il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 26 mars 1847, à l'âge de quatre-vingt-six ans, il avait cédé à son fils la direction de sa maison depuis plusieurs années. Le marchand d'estampes qui figure dans le roman d'Anatole France *les Dieux ont soif* a été dessiné, selon toute vraisemblance, sur son modèle.

BIBLIOGRAPHIE. — *Notice sur Bance aîné, ancien éditeur, marchand d'estampes, 1847.* — Beraldi, *Les graveurs du XIX^e s.*, t. I, 1885, p. 89.

P. LÉOUAY.

**DOUBLE- CLIQUEZ
SUR WIKIPÉDIA :**

Jacques-Louis Bance

(1761-1847)



Jacques-Louis BANCE
(1761-1847)

© Collection Hervé Bernard
Historien de Marine.

Charles BANCE
(1771-1863)



**DOUBLE-CLIQUEZ
SUR WIKIPÉDIA :**

Albert Bance

(1848-1899).

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.
LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)



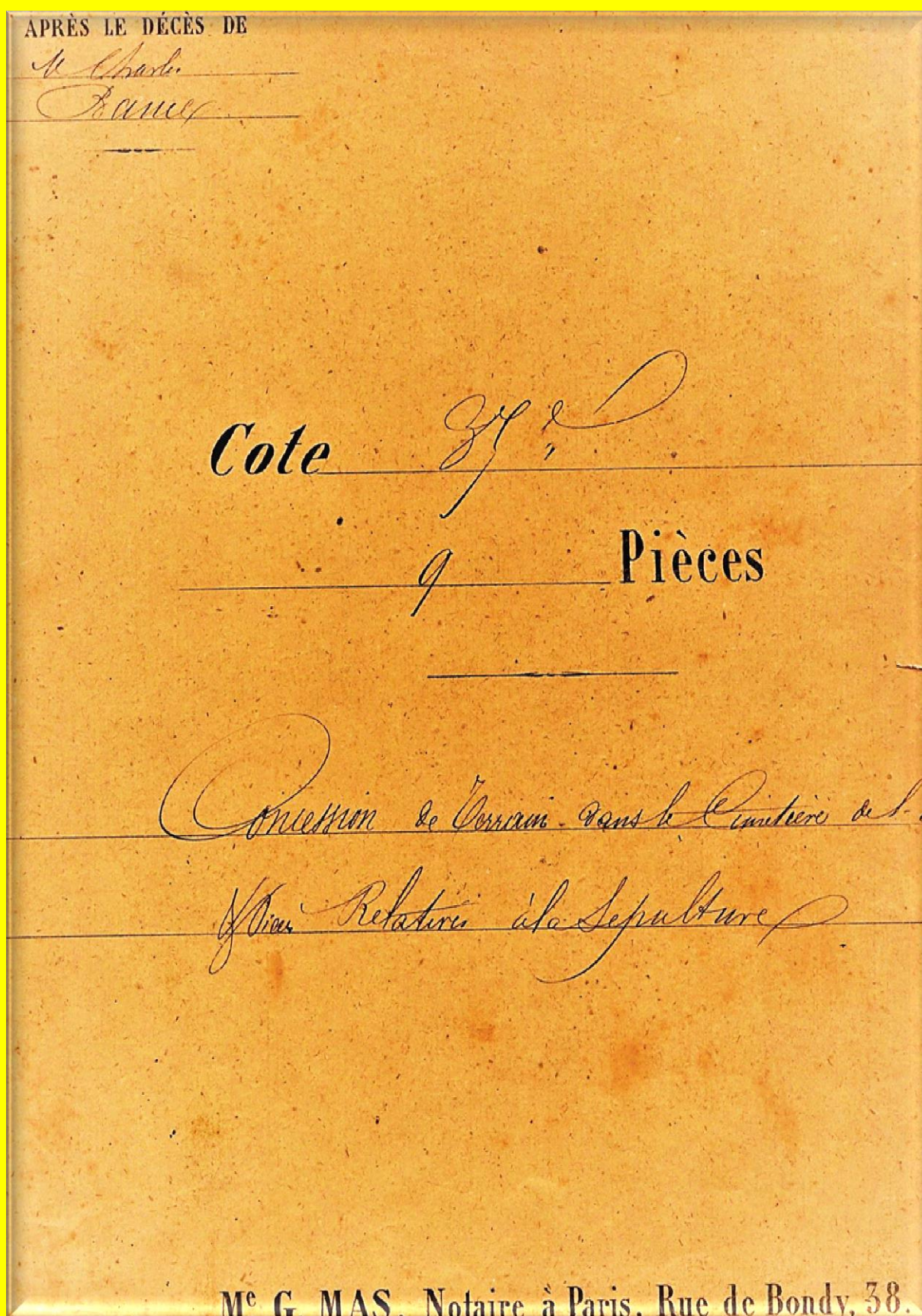
JEAN-DENIS BARBIÉ DU BOCAGE, MEMBRE DE L'INSTITUT, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ; SA SŒUR
MARIE JULIE BARBIÉ DU BOCAGE (1766-1846) ÉPOUSE À PARIS, LE 16 FÉVRIER 1792, JACQUES, LOUIS BANCE
(1760-1847): DE NOMBREUX ENFANTS, DONT BALTAZARD BANCE (1804-1862), PÈRE DE VICTOIRE LOUISE BANCE
(1841-1914), ÉPOUSE DE L'AMIRAL HENRI RIEUNIER -Lithographie d'Époque - © Collection Privée Hervé Bernard.

DOUBLE-CLIQUEZ SUR WIKIPÉDIA : [Jean-Denis Barbié du Bocage](#)

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET
DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »



CHEMISE CONTENANT 9 PIÈCES - DATÉE DU 28 JANVIER 1863

MAÎTRE G. MAS. NOTAIRE À PARIS, RUE DE BONDY, 38.

« CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE DE L'EST ET PIÈCES RELATIVES À LA SÉPULTURE »

« CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE »

APRÈS LE DÉCÈS DE CHARLES BANCE (1771-1863) DIT « BANCE LE JEUNE »

© Collection Privée Hervé Bernard, Historien de Marine.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »



**Claude-Philibert
Barthelot
Comte de Rambuteau
(1781-1869)
Pair de France
Préfet de la Seine**

Claude-Philibert Barthelot
1^{re}. DIVISION.
1^{er}. BUREAU.
N^o. de la Concession, *169.*

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.
CONCESSION ET QUITTANCE PROVISOIRES.

Conformément au règlement du 8 décembre 1829, il est fait à M^r. *Bance* concession de deux mètres de terrain dans le cimetière de *St Etienne* pour y fonder la sépulture particulière et perpétuelle de

Le prix de cette concession est fixé, suivant ledit règlement, à la somme de cinq cent trente-deux francs soixante-quinze centimes ;

SAVOIR :

	f.	c.	
Pour la ville de Paris.....	400	00	
Pour les hospices.....	100	00	
Prix principal.....	500	00	
Frais {	f.	c.	
Timbre	2	50	52 75
Enregistrement	30	25	
TOTAL.....	532	75	

Laquelle somme sera immédiatement versée par le concessionnaire dans la caisse de la Préfecture.
Le titre de concession et la quittance définitive lui seront adressés ultérieurement.

Paris, le *28 Mars* 1838,

Le Conseiller d'État, Préfet,
Cte de Rambuteau

N^o. de Caisse. *4422.*

Pour quittance provisoire de la somme ci-dessus énoncée,
Le Préposé du Trésorier de la Ville,
Barrois

28 Mars 1838 - Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, est un préfet et administrateur français, né à Mâcon (Saône-et-Loire) le 9 novembre 1781, mort à Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire), le 11 avril 1869. Haut fonctionnaire français de la première moitié du XIX^e siècle, il fut conseiller d'État et pair de France, et a joué un rôle important en tant que préfet de la Seine de 1833 à 1848.

Il a mis en place les premiers éléments de la transformation de Paris, poursuivie par le préfet Hausmann sous le Second Empire : percée de nombreuses artères dont les Champs-Élysées, achèvement de nombreux édifices et constructions d'importants monuments.

La rue Rambuteau à Paris porte son nom.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

1^{re}. DIVISION *Cat. de l'Est*
2^e. BUREAU.
ANNÉE 1838

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

NOUS, PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE LA SEINE,

Concession à perpétuité de **DEUX MÈTRES** de terrain dans le cimetière de *l'Est*

Date de la demande d concessionnaire
28 Mars

N^o. *169.*

Vu le décret du 23 prairial an 12 (12 juin 1804), dans ses dispositions relatives aux concessions de terrain pour fondation de sépultures dans les cimetières;

Vu le règlement concernant celles desdites concessions à faire dans les quatre cimetières appartenant à la ville de Paris, dressé par nous le 8 décembre 1829, et adopté par le Conseil Municipal le 22 janvier 1830;

Ledit règlement portant, § 3, des concessions perpétuelles pour fondations de sépultures, soit individuelle, soit de famille:

ART. 6. « Le prix de chaque mètre pour cette concession (individuelle) sera de 250 francs, dont 200 francs pour la Ville, et 50 francs à titre d'offrande pour les hospices de cette ville;

ART. 8. » Les concessions pour sépultures de famille et les concessions individuelles pour lesquelles il sera demandé plus de deux mètres de terrain, seront payées comptant d'après le tarif suivant :

» Les deux premiers mètres, à raison de 500 fr., conformément à l'art. 6;

» Au-delà de deux mètres, chaque mètre excédant jusqu'à quatre mètres, 400 francs; plus le quart pour les hospices : cinq cents francs le mètre;

» Au-delà de quatre mètres, jusqu'à six mètres, chaque mètre excédant sera payé 600 francs; plus, le quart pour les hospices : sept cent cinquante francs par mètre.

» Enfin, au-delà de six mètres, chaque mètre excédant sera payé 800 francs, outre le quart pour les hospices : mille francs par mètre. »

Vu la demande présentée par *M^r Charles Bance* dem^t à Paris, rue Porte foin, N^o 14,

ladite demande tendant à ce qu'il soit fait à ce demandeur concession de deux mètres carrés de terrain dans le cimetière

A M Bance, 271, rue St Denis.



NOUS, PAIR DE FRANCE, PRÉFET DE LA SEINE,

**Vu la demande présentée par Monsieur Charles Bance demeurant à Paris, rue Porte foin, N^o 14
La dite demande tendant à ce qu'il soit fait à sa demande de concession de deux mètres carrés de terrain dans le cimetière de l'Est pour y fonder à perpétuité sa sépulture.**

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET
DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

d *e l'Est* pour y fonder à perpétuité *la* sépulture

Le dit demande *leur* s'engageant à payer immédiatement à la ville de Paris, pour prix principal de cette concession, la somme de quatre cents francs, et faisant aussi l'offre de payer, en outre, à l'Administration des hospices civils de Paris, à titre de donation en faveur des pauvres et des hôpitaux, la somme de cent francs;

Vu enfin le règlement général sur l'administration intérieure des cimetières appartenant à la ville de Paris;

ARRÊTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est fait concession à *M^r Bance*

de deux mètres carrés de terrain dans le cimetière d *e l'Est* pour y fonder *la* sépulture susdite

ART. 2.

Conformément aux dispositions du règlement, ci-dessus visé, du huit décembre mil huit cent vingt-neuf, cette concession est faite moyennant la somme de cinq cents francs;

SAVOIR:

Pour deux mètres, à raison de deux cent cinquante francs le mètre.....	500 f.
Somme égale.....	500 f.

dont quatre cents francs seront versés immédiatement à la caisse du Receveur municipal de la ville de Paris, et cent francs à la caisse de l'Administration des hospices de ladite ville, à titre d'offrande, comme il est dit ci-dessus.

ART. 3.

Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge d *e* concessionnaire

ART. 4.

Le concessionnaire sera tenu de se conformer, tant aux dispositions sus-énoncées, qu'aux réglemens concernant l'administration et la police intérieure des cimetières appartenant à la ville de Paris.

ART. 5.

Ampliations du présent arrêté seront adressées :

1° Au concessionnaire

2° Au Receveur municipal chargé d'opérer le recouvrement des droits acquis à la ville de Paris;

Et 3° à l'Administration des hospices.

Fait à Paris, le

30 Mars

1838

Signé C^{te} DE RAMBUTEAU.

En marge est écrit : Enregistré à Paris, le 9 avril 1838.
folio 79 n^o case 100
reçu trente francs vingt-cinq centimes, dixième compris.

Signé VALLERAN.

Pour ampliation :

Le Maître des Requêtes, Secrétaire général,

L. Lhuillier



ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

NUMERO
du registre auxiliaire. 4422

RECETTE MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PARIS.

Le Trésorier de la Ville, soussigné, reconnaît avoir reçu de
M. Bence à la décharge du concessionnaire,
la somme de quatre cent francs, pour la
portion attribuée à la Ville dans le prix de la concession qui précède.
Dont quittance, ne formant qu'un seul et même récépissé avec la
quittance provisoire précédemment délivrée.

Paris, le 4 Mai 1838

Pour le Trésorier de la Ville,
P. Jomay

Contrôlé sous le
N° 6645

CAISSE DES HOSPICES.

Le Contrôleur, Georgette

JOURNAL DE L'EX. 183 8 N° 2233 — 100

Je soussigné, Receveur général des Hospices de la Ville de Paris,
reconnais avoir reçu de M. Bence à la décharge
du concessionnaire, la somme de Cent franc
pour la portion attribuée aux Hospices
dans le prix de la concession dont l'arrêté précède.

Dont quittance, à Paris, le 7 mai 1838
C. Maillet

RECETTE MUNICIPALE

DE LA VILLE DE PARIS

CAISSE DES HOSPICES

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

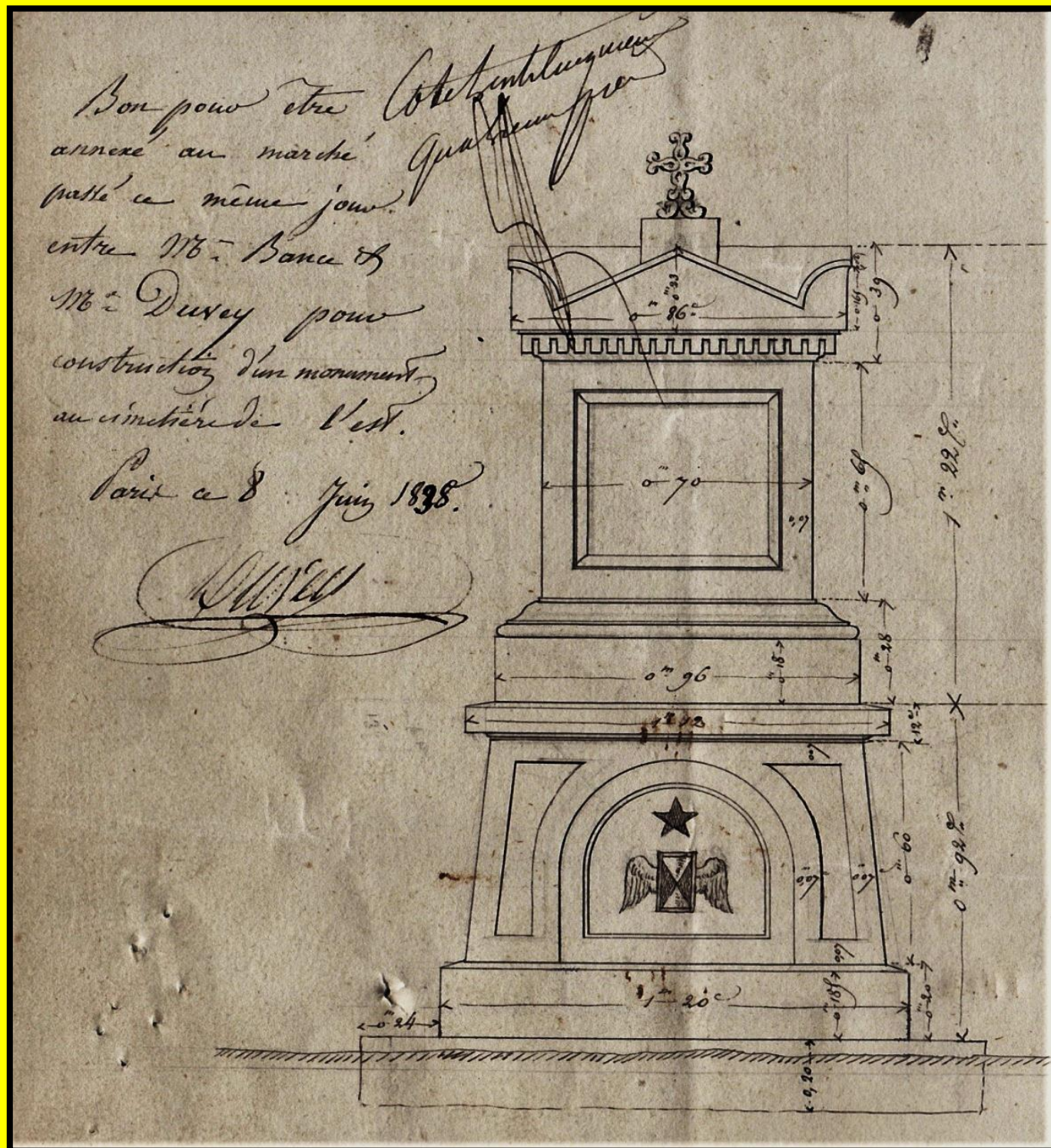
**DE MONSIEUR BANCE CHARLES, SITUÉ AU CIMETIÈRE DE L'EST
« CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE »**

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

CETTE PETITE SÉPULTURE DE BANCE L'AÎNÉ, BIENFAITEUR DE CLAVILLE (EURE), SE TROUVE EN FACE DE L'ALLÉE DU GRAND SARCOPHAGE FAMILIAL QUI PORTE EN SON FRONTON : « FAMILLE BANCE AÎNÉ », DANS LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE. Son corps repose dans ce petit monument funéraire du cimetière du Père-Lachaise (18^e division) à Paris, avec une inscription élogieuse de : « Bienfaiteur de Claville », une ville du département de l'Eure.



PARIS, LE 8 JUIN 1838

BON POUR CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AU CIMETIÈRE DE L'EST

« CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE »

SIGNATURE : BANCE AÎNÉ

DOUBLE-CLIQUEZ SUR WIKIPÉDIA :

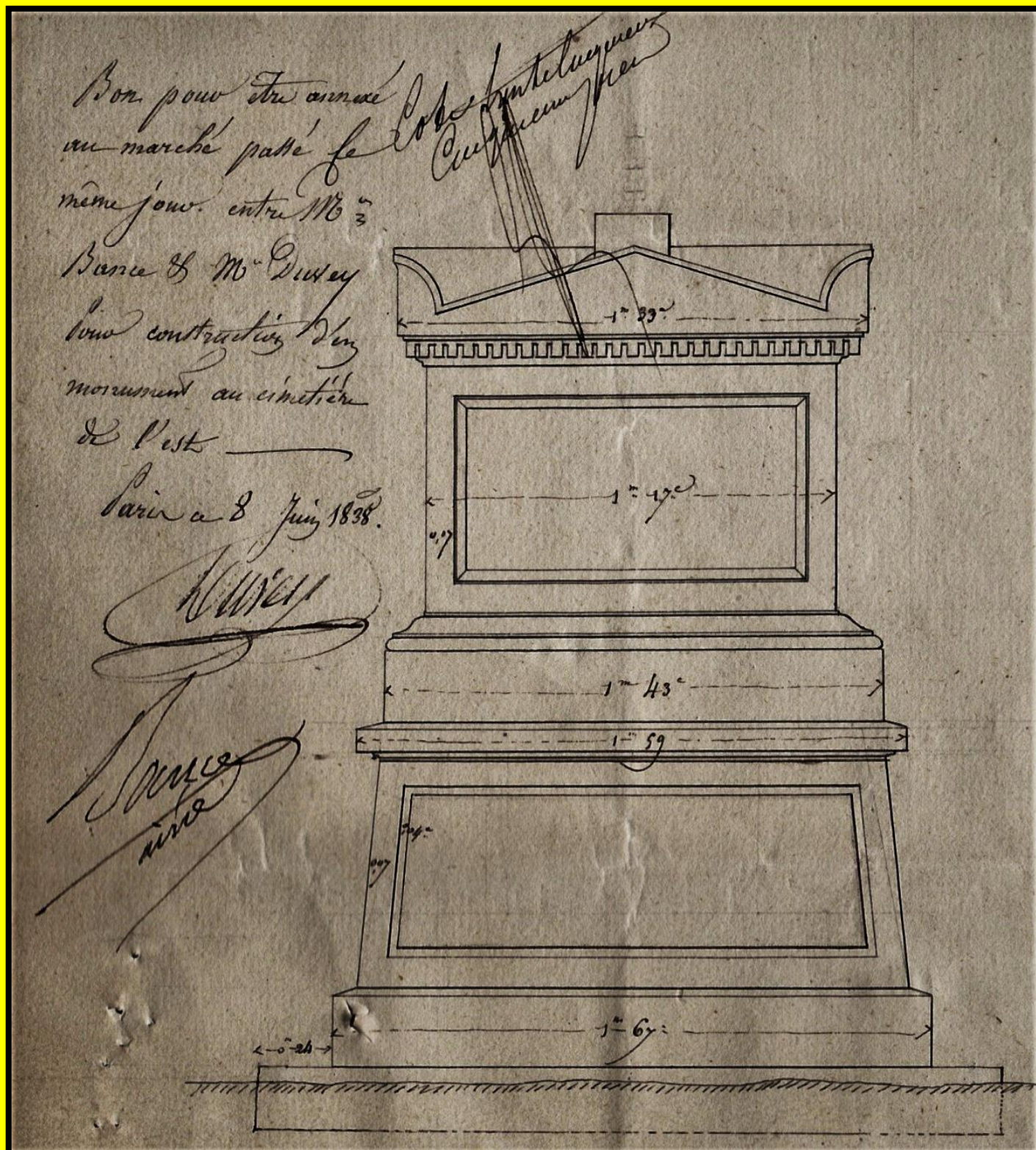
Jacques-Louis Bance

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

CETTE PETITE SÉPULTURE DE BANCE L'AÎNÉ, BIENFAITEUR DE CLAVILLE (EURE), SE TROUVE EN FACE DE L'ALLÉE DU GRAND SARCOPHAGE FAMILIAL QUI PORTE EN SON FRONTON : « FAMILLE BANCE AÎNÉ », DANS LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE



PARIS, LE 8 JUIN 1838

BON POUR CONSTRUCTION D'UN MONUMENT AU CIMETIÈRE DE L'EST
PÈRE LACHAISE
SIGNATURE : BANCE AÎNÉ

DOUBLE-CLIQUEZ SUR WIKIPÉDIA :

Jacques-Louis Bance

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

*Code de la vente des biens
Leprieux*

Entre Les Soussignés.

Le sieur Bance, aîné, propriétaire demeurant
à Paris rue St. Denis N° 271, D'une part.

Et le sieur Duvoy, marbrier -
entrepreneur de monuments funéraires demeurant aussi
à Paris rue St. André Popincourt N° 12, D'autre part.

A été convenu et arrêté ce qui suit.

Le sieur Duvoy s'engage envers le sieur Bance à
construire dans un terrain du cimetière de l'est dit
Père-Lachaise, sur le bord de haillie d'acacias, un
monument destiné à recevoir trois cercueils et dont la
Description suit :

Ce monument devra être disposé de manière à
ne occuper qu'une concession de deux mètres de terrain.

Il se composera d'un carreau, un tourbassement au
dessus du tout dans lequel sera ménagé une porte,
plus un sarcophage surmonté d'une croix. Le
tout conforme au dessin joint au présent et signé
par les parties.

Mode de construction.

Le carreau sera construit en meulière et enduit tout
au pourtour, à l'intérieur, en mortier de chaux de
Senonches et sable de rivière, bien repassé et lié
jusqu'à parfaite sécheresse.

Les murs auront quarante-cinq centimètres d'épaisseur.

RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST,
CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE
L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

**ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.**

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

ils seront couverts en mortier de chaux hydraulique et
sable de rivière. Dans le fond dudit caveau, un massif
en maçonnerie et même mortier de seize centimètres
d'épaisseur, le tout reposant sur un massif en béton
de trente-deux centimètres d'épaisseur, composé de
deux parties de galets de vigne ou maçonnerie concassée
de la grosseur d'un œuf au plus et d'une partie de
mortier, lequel sera fait moitié de chaux hydraulique
et moitié de sable de rivière. Le mélange du mortier
ainsi que du béton s'opérera à force de bras et sans
addition d'eau. Il n'en sera fait d'avance que ce
qui pourra être employé dans la journée. Le fond
de la fondation sera bien dressé et battu avant
d'y mettre le béton et ce béton sera bien pilonné
avant d'y avoir la construction.

Au pourtour, à l'extérieur des murs dudit caveau,
il sera fait un cordon de glaise de onze centimètres
d'épaisseur réduite, bien battu et bien lié de manière
à ne faire qu'un seul corps et garantir les murs de
toute infiltration. Dans les murs il sera scellé trois
bandeaux en pierre de roche de huit centimètres
d'épaisseur et de seize centimètres de largeur compris
scellement, posés, le premier à quarante-deux
centimètres du massif et les deux autres à cinquante
centimètres de distance mesurée du dessus au dessous.

**RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST,
CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE
L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).**

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

Le caveau ayant plus de longueur que le monument
il y aura, à l'extrémité opposée à l'entrée, un arc
bandé en meulière sous le porte-à-faux.

Tous le soubassement il sera posé une assise en
chénec ~~granite~~ De ~~vingt~~ vingt centimètres d'épaisseur
formant au pourtour de la plinthe un dallage de
vingt-quatre centimètres de largeur et affleurant le
parement intérieur de ladite plinthe.

Cette assise sera en saillie de cinq centimètres au
plus au dessus du sol qui sera exhaussé en cet
endroit de manière à être plus élevé que la chaussée
en pavé qui existe devant ledit terrain.

Le soubassement sera construit en pierre de Chénec
de choix en deux ou trois assises, dont celle formant
recouvrement au dessus dudit soubassement, sera d'un
seul morceau. Les faces latérales du soubassement
auront, dans le bas au dessus de la plinthe, vingt
quatre centimètres d'épaisseur, elles formeront retombées
et recevront un cours de clefs qui les réuniront l'une
à l'autre et présenteront ensemble un arc plein centre.
Les pierres dudit soubassement seront liées entre elles par
des agrafes en quantité et force suffisantes pour
prévenir tout écartement. Ces pierres seront à vives
arêtes sans épauffures et le parement en sera fait
avec tout le soin possible.

*Voilà votre projet
comme mûr et approuvé.*

RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST,
CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE
L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »
COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

**ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.**

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

Dans la face de dit monument vers l'allée, il
sera ménagé une baie fermée par une porte en fonte
graviée à celle indiquée au dessin ci-joint et peinte en
ton de bronze à l'huile. Cette porte sera fournie de
deux pentures et gonds à scellément et d'une bonne
serrure avec deux clefs.

Le Sarcophage sera en Chateau-Landon de choix
bris plin, taillé à vives arêtes et sans épaufrures et
poli. Il sera en trois morceaux dont un pour la base,
l'autre pour le dé et le troisième pour le chapiteau.
Dans chaque face sera incrustée une dalle de marbre
blanc veiné, de au moins dix-huit millimètres d'épaisseur et polie.

Il sera surmonté d'une croix en même marbre
poli dans le genre de celle indiquée au dessin et dont
le détail sera donné à l'entrepreneur.

Les grilles tant du Soubassement que du Sarcophage
seront posées sur mortier d'hell sans en lai qu'un joint.

Il sera adapté quelques grilles en fonte soit à
la porte du Soubassement soit dans telle autre partie
du monument qui sera indiquée à l'entrepreneur ou
il sera fait telle autre disposition qui sera jugée
convenable pour servir des cercueils.

Ce monument portera les mots « Famille Charles
Bance, concession à perpétuité » gravés dans telle partie
de la construction qui sera indiquée plus tard.

**RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST,
CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE
L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).**

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

Lesdits Travaux seront exécutés avec le plus grand soin tant pour le choix des matériaux que pour la mise en œuvre, sous la Direction et Surveillance du Sieur Hypolite Douckin, Vérificateur en bâtiment, aux ordres duquel ledit Sieur Duvey devra se conformer pour les Détails d'exécution. —

De son côté le Sieur Bance s'engage à payer au Sieur Duvey, la somme de Mille neuf cent cinquante francs pour Solde desdits Travaux tout compris, sans que cet entrepreneur puisse prétendre à aucun Supplément ou indemnité pour Travaux imprévus, non plus que pour cause d'éboulements ou épuisements, lesquels il devra prévenir, faute de quoi ils seront à sa charge. —

Cette somme de Mille neuf cent cinquante francs sera payée au Sieur Duvey en deux paiements, dont un de Mille francs, un mois après la signature du marché pourvu qu'il soit reconnu qu'à cette époque il y a au moins la moitié des Travaux exécutés, et le Solde aussitôt après les Travaux terminés et reçus. —

Lesdits Travaux devront être entièrement terminés dans le délai de deux mois à partir du jour de la signature du marché, ce délai expiré, l'entrepreneur consent à subir, sur le prix total de son marché, une retenue de Vingt francs par chaque jour de retard. —

Si dans le cours d'exécution des Travaux, l'architecte

D 78

RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST, CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES
DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE
SA FAMILLE/DÉSCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

s'apercevait De quelque malfaçon ou que de mauvais
matériaux eussent été employés, il pourrait en exiger
la Démolition et faire enlever immédiatement des débris,
et aux frais de l'entrepreneur, si celui-ci se refusait à
le faire, les matériaux de mauvaise qualité.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements
d'administration et de police relatifs au cimetière et ce
sous la responsabilité personnelle.

Si s'élevait quelque contestation relativement à
l'interprétation ou à l'application des clauses du présent
marché, elle serait jugée par deux experts dont chaque
partie en désignerait un et qui eux-mêmes en nommeraient
au besoin un troisième comme tiers arbitre et amiable compositeur.

Les parties déclarent d'avance s'en rapporter à leur
jugement & renoncer à tout recours aux Tribunaux. Les
frais aux quels cette contestation pourrait donner lieu
seraient à la charge de celle des parties qui, ayant élevé
une prétention mal fondée, succomberait.

fait double & sous la signature privée de
parties à Paris ce huitième jour Mil huit
cent trente huit.

approuvé l'écriture & orthographe

Je reconnais avoir reçu de Monsieur
Bance, par les mains de M^{re} Douchin,
la somme de Mille neuf cent cinquante francs
les cautions & conformément aux
conditions contenues au présent marché
Paris ce 25 août mil huit cent
trente huit.

approuvé l'écriture

Bance
aîné

RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST,
CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE
L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

14
 Le Souffrager de Monsieur Bance par
 la main de Monsieur Voucheur architecte, la somme de
 mille francs la dite somme a été payée sur le Trésor
 que j'ai fait au Cimetière et a été pour la sépulture
 de la famille suivant Marché fait entre nous à la date
 du 8 Juin dernier.

Paris le 27 Juillet 1838.

N. P. Lachaise

Don 2000 francs de 1000 francs

RÉALISATION DE CONSTRUCTION D'UN SARCOPHAGE, DE TROIS PLACES, AU CIMETIÈRE DE L'EST, CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE, COMMANDÉ PAR JACQUES LOUIS BANCE (1761-1847), DIT « BANCE L'AÎNÉ », LE BIENFAITEUR DE LA COMMUNE DE CLAVILLE (DÉPARTEMENT DE L'EURE).

CE MONUMENT PORTERA LES MOTS : « FAMILLE CHARLES BANCE, CONCESSION À PERPETUITÉ »

COLLECTION HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE - ARCHIVES BIARRITZ, JUIN 2020.

Entretien de Sépultures
 à l'année.

BAUCHE & LEFEUX
 Sculpteurs Marbriers,
 Rue St André des Bains, 6,
 Près la Barrière du Père-Lachaise

Datée No. Bance

Savoir:

ouverture et fermeture
 du Caveau 5.00
 6 Places à 2.00 12.00.

La gravure de l'inscription
 de 115 à 75 le cent
 lettres effec 86.25.

Total 103.25.

4 Janvier 1845.

Paul Regnier
Lefevre

4 JANVIER 1845 - LA FACTURE DE L'OUVERTURE ET DE LA FERMETURE DU CAVEAU.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »



**CE MONUMENT FUNÉRAIRE FAMILIAL D'IMPOSANTE HAUTEUR - SÉPULTURE DE LA « FAMILLE BANCE Aîné »
« DE LA GRANDE FAMILLE RIEUNIER, DEPUIS DEUX SIÈCLES »**

POUVAIT CONTENIR TRENTE SIX DÉPOUILLES, LE CHARGEMENT SE FAISANT PAR L'ESCALIER DE GAUCHE, EN MONTANT JUSQU'À LA PLATEFORME DU HAUT ET À L'AIDE DE SOLIDES CORDES ON LAISSAIT GLISSER LENTEMENT LE CERCEUIL POUR LE PLACER À L'INTÉRIEUR DU SARCOPHAGE. CHAQUE CARRÉ, EN FAÇADE, CORRESPONDAIT À UN EMPLACEMENT OU UNE CASE OCCUPÉE : AVEC INSCRIPTION, OU LIBRE : SANS INSCRIPTION.

ANCIENNEMENT CIMETIÈRE DE L'EST - LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE - MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA FAMILLE BANCE/RIEUNIER - UNE POSSESSION D'HERVÉ BERNARD, HISTORIEN DE MARINE, ET DE SA FAMILLE/DESCENDANTS DE LA GRANDE FAMILLE DE L'AMIRAL RIEUNIER DEPUIS DEUX SIÈCLES.

LA DYNASTIE BANCE, MARCHANDS D'ESTAMPES ET LIBRAIRES, À PARIS - (1793-1862)

« Le Père-Lachaise est sans doute le plus beau cimetière au monde »

LA LÉGISLATION AYANT ÉVOLUÉ DEPUIS PLUSIEURS DIZAINES D'ANNÉES, LA FAMILLE A DÛ FAIRE PROCÉDER À UNE RÉDUCTION DE TOUS LES CORPS, DANS LE SARCOPHAGE ; IL N'EST, EN EFFET, PLUS PERMIS DE POSITIONNER DES CERCUEILS AU DESSUS DU SOL, EN HAUTEUR, DANS LE VIDE.

LE CORPS DE MA DÉFUNTE MÈRE, NÉE MARIE LOUIS, REPOSE DANS CE MONUMENT FUNÉRAIRE FAMILIAL.

VOICI, CI-DESSOUS, QUELQUES INSCRIPTIONS ANCIENNES SUR LA FACADE DU MONUMENT, À SAVOIR :

QUELQUES INSCRIPTIONS SUR LE MAUSOLÉE DE LA FAMILLE « BANCE aîné ».

Ici repose A. DELBARRE, époux de Marie Pauline BANCE, décédé le 3 février 1841, âgé de 39 ans.

Ici reposent les cendres de Jean Charles BARBIÉ, ancien receveur du chapitre Notre-Dame, né à Paris le 2 Novembre 1744, mort le 1^{er} Novembre 1824.

Ici repose madame Charles ROUSSEL, née Virginie BANCE, décédée le 3 mars 1837, dans sa 38^{ème} année. L'impitoyable mort la ravie à son mari et à ses sept enfants, au moment où elle allait jouir sur la terre de la récompense due à ses vertus et des nombreux travaux. Puisse Dieu bénir son âme et la combler de toutes les félicités célestes.

À la mémoire de notre bonne mère, Marie Martin LAFOSSE, veuve de Denis François BARBIÉ, née à Paris en 1734, décédée le 4 mai 1814.

Ici repose près de sa bonne mère, ma femme bien aimée, Charlotte Julie GOBERT, née CAILLARD, petite fille de Monsieur BANCE, décédée le 22 février 1857 à l'âge de 43 ans.

Ici repose près de ses enfants notre bonne mère madame BLANCHE née Marie Julie BARBIÉ décédée le 31 mars 1846 à l'âge de 80 ans. Elle emporte tous nos regrets. Priez Dieu pour elle.

Ici repose Clémentine BANCE née le 17 octobre 1844, décédée le 5 juillet 1852. Oh ! Mon Dieu chérie ! Clémentine, à ma voix ! Réponds ! Ah ! Je t'en prie ! Ne fut-ce qu'une fois ! Mais vainement, j'espère ! Le ciel est loin de moi ! Ah ! Prie Dieu pour ton père ! Peut-il vivre sans toi...

Ici repose Madame ROLLAND, née Adèle BANCE, décédée le 14 avril 1841, dans sa 40^{ème} année. Elle fut bonne épouse, tendre mère, fille respectueuse, bonne amie. De profundis.

Ici repose Louis Charles FERDINAND, fils de B. BANCE et de T. JOYANT, né le 20 août 1830, décédé le 19 août 1832.

Aussi nous constatons que beaucoup de visiteurs du « Cimetière du Père Lachaise », vraisemblablement le plus grand et sans doute le plus beau au monde, s'arrêtent devant le « Monument Funéraire Familial » pour lire les épitaphes, hors du commun, éléments de vive curiosité, à notre époque contemporaine.



HERVÉ BERNARD

HISTORIEN DE MARINE

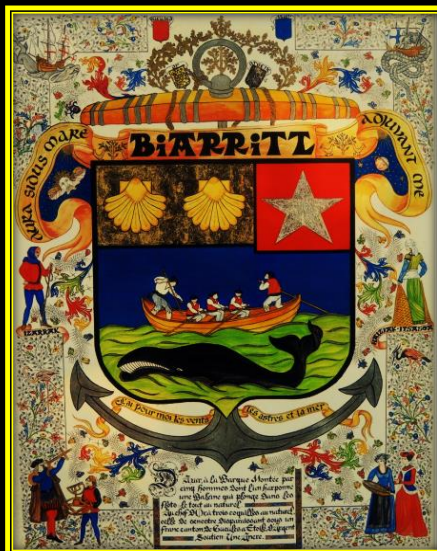
MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS COMBATTANTS,

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES HONNEURS HÉRÉDITAIRES,

CHEVALIER DANS L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES.

« Issu d'une famille qui a donné à notre pays un grand marin, brillant serviteur de l'État - Ministre de la Marine, Membre de l'Assemblée Nationale, Grand-Croix de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire - ainsi que des Généraux et une longue lignée de Légionnaires Polytechniciens et de Saint-Cyriens dont plusieurs sont « *Morts pour la France* ».

64200 - BIARRITZ



« Armes de la ville de Biarritz »